

Déclaration préalable du Sgen-CFDT CTA du 20 juin 2017

Madame la Rectrice,
Cher·es collègues,

Nous avons, au long de la longue séquence électorale qui s'est achevée dimanche dernier, porté et défendu notre projet pour l'Ecole auprès des candidats et candidates afin que soit poursuivi et amélioré le processus de refondation de notre système éducatif. Si nous réjouissons que les valeurs républicaines l'aient emporté lors de l'élection présidentielle, nous savons que les raisons qui ont creusé le lit des idées d'extrême-droite n'ont pas disparues, et nous restons convaincu·es que reste plus que jamais nécessaire la construction d'une école émancipatrice et capable d'amener tou·tes les enfants à l'épanouissement personnel, à la réussite professionnelle, et à une citoyenneté active.

Force est de constater que les premières annonces et décisions de Jean-Michel Blanquer ne vont pas dans ce sens.

Ainsi, nous ne comprenons pas la remise en cause précipitée, sans bilan préalable et non concertée de la réforme du collège, au moment même où se finalise la préparation pédagogique de la rentrée 2017 dans les établissements et où laisser la porte ouverte à des détricotages de répartitions horaires fait courir le risque de conflits au sein des équipes. Les effets d'accordéon ne peuvent plus être la règle, les enseignant·es, les élèves et les familles ont avant tout besoin de stabilité et de cohérence. Il aurait été plus judicieux et plus respectueux du travail énorme abattu par les collègues, plus pragmatique pour rebondir sur le terme employé M. le Ministre, de s'appuyer sur l'expérience acquise ces deux dernières années afin d'améliorer les dispositifs. Nous vous avons alerté au premier trimestre de cette année scolaire, Mme la Rectrice, la fatigue engendrée par la mise en œuvre de la réforme, nous espérons qu'elle n'aura pas été en vain.

Sur le fond, la réforme du collège visait à redistribuer des heures d'enseignement à l'ensemble des élèves, à changer les pratiques pédagogiques, à renforcer le travail en équipe. Elle n'était pas parfaite, loin s'en faut, mais la réintroduction d'options facultatives renoue avec une vision élitiste du collège. De plus, à nos yeux, il n'y a en aucun cas lieu de mettre en concurrence en terme de moyens interdisciplinarité et accompagnement : ils permettent tous deux de développer une pensée ouverte à la complexité du monde contemporain et de construire un parcours de réussite.

La question des « devoirs faits » et du recours au redoublement nous interrogent vivement. Le principe que les élèves avancent à leur rythme et trouvent dans les établissements scolaires toute l'aide qui leur est nécessaire nous convient parfaitement, en ce qu'il permet de lutter contre les inégalités sociales et culturelles, mais nous craignons que ces mesures ne flattent les réflexes d'externalisation de la difficulté scolaire, maladie chronique de notre école, qui devrait au contraire être traitée au sein même de la classe par une adaptation des postures et gestes professionnels aux publics accueillis dans toute leur diversité.

Concernant l'autonomie des établissements, que M. le Ministre dit vouloir renforcer et que le Président de Région appelle de ses vœux de manière insistante sans jamais en discuter avec les organisations représentatives des personnels, il est à craindre qu'elle ne corresponde pas au projet d'émancipation porté par le Sgen-CFDT. Quand d'aucun·es parlent de recrutements locaux et de pouvoir donné aux entreprises dans les lycées professionnels, nous revendiquons pour les communautés éducatives la possibilité de construire des projets pédagogiques et de s'organiser pour

répondre aux besoins des établissements et de leur population. Elle doit être l'occasion pour les agent-es d'agir eux-mêmes sur leurs conditions et leur qualité de vie au travail. Il ne doit donc s'agir ni de dérégulation ni de mise en concurrence à l'intérieur ni entre les établissements.

C'est dans cette même logique que nous nous opposons à la marche arrière engagée sur les rythmes scolaires. Nous n'avons pas soutenu ce projet car il nous semblait bien en-deçà des attentes que nous avons exprimées, et beaucoup d'autres avec nous, sur cette question. Nous aurions pu espérer sur ce sujet une véritable remise en chantier mais nous assistons là encore à un simple détricotage idéologique sans prise en compte de l'intérêt des enfants ni de celui des personnels : place aux économies de chauffage et de moyens humains, aux intérêts particuliers à court terme plutôt qu'à la prise en compte des besoins pédagogiques et éducatifs au sein des territoires en associant tous les partenaires des écoles.

Nous espérons que ces reflux et la tentation de faire table rase qui semble saisir le gouvernement n'affecteront pas les efforts portés ces dernières années dans l'académie en terme de dialogue social en particulier pour ce qui concerne les conditions et la qualité de vie au travail des personnels.

Nous attirons votre attention en cette fin de déclaration sur plusieurs points importants qui nous concernent au plan académique :

- nos collègues contractuelles actuellement sur des postes de conseillères d'orientation sont sans nouvelle du sort qui va leur être fait ;
- nous nous interrogeons sur le nombre de stagiaires qui risquent le renouvellement et sur la politique qui leur est appliquée par l'Espé et les corps d'inspection ;
- l'avenir des PAQI est fragilisé suite à la fin du financement par le Fonds social européen ;
- qu'en est-il du devenir des 3^e prépa pro dans notre académie ?

Enfin, nous sommes inquiet-es du recours aux personnels contractuels qui gagne maintenant le 1^{er} degré, et si nous partageons la préoccupation de rendre le service attendu par les familles, nous ne pouvons pas nous résigner à la constitution d'un vivier de collègues précaires dont nous connaissons les difficultés salariales et d'exercice, au détriment d'une politique de recrutement et de formation digne de ce nom.